

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Edition Hebdomadaire:	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:

71a RUE T-JACQUES

TELEPHONE

ADMINISTRATIF: N: Main 7461
REDACTION: N: Main 7460

LA SESSION DE QUÉBEC

La part des partis

Si la session de Québec qui vient de finir n'était pas la dernière de la présente législature, elle serait du moins la plus longue et, par certains côtés, l'une des plus importantes.

Avant d'en appeler au jugement populaire, le gouvernement s'est efforcé de montrer sa compétence administrative et sa puissance d'initiative en inservant à l'ordre du jour plusieurs mesures d'intérêt public. Sa presse, intéressée pour divers motifs, à conserver ses faveurs, l'a loué sans restrictions. Maintenant que les débats parlementaires sont terminés, voyons si le parti ministériel mérite autant de compléments. L'examen impartial des projets soumis, des modifications apportées, les textes définitifs fera la juste part des partis.

Inutile, sans doute, de rappeler l'attitude de la majorité à l'égard de la cité de Montréal. Elle s'affirma surtout dans les derniers jours de la session, après le retour de nos représentants municipaux, et la retraite du gouvernement appuyé par les protestations du conseil de ville, de la presse et de l'opposition à l'Assemblée législative nous dispense d'insister autrement que pour rappeler à quel abus en viennent tout naturellement les partis gâtés par une trop longue jouissance du pouvoir. L'an dernier, c'était le monopole du tramway que ceux-là même qui s'étaient acquis une certaine popularité en faisant mine de combattre un autre trust alourdissaient encore davantage; encouragés par ce succès les mêmes hommes sautaient cette année à pieds joints dans le trésor municipal de Montréal et le texte au poing, comme d'autres le revolver, — ils s'emparaient de soixante mille piastres d'un seul coup.

La liste des projets de loi adoptés par les deux Chambres comprend: la réduction des impôts sur les successions, des heures de travail pour les femmes et les enfants; l'abolition des péages sur les ponts et chemins publics; l'augmentation de la retraite aux instituteurs; le rajustement de l'indemnité aux jurés; la réduction du délai pendant lequel le colon peut aliéner son lot; la création d'une commission métropolitaine des parcs; le remaniement de la carte électorale; l'extension du suffrage; la création d'un département de la voirie; la classification des fonctionnaires civils et l'augmentation de leur salaire; la création d'une commission des licences; la garantie d'emprunts jusqu'à concurrence de dix millions pour la construction de bons chemins; l'abolition des frais dans certaines causes; les subventions aux chemins de fer; l'annexion de l'Ungava et enfin une loi pour accepter et appliquer aux fins agricoles la subvention nouvelle que le gouvernement fédéral accorde aux provinces.

Mais cela ne veut pas dire que l'initiative de toute, cette législation revient au gouvernement. Cette simple nomenclature évoque au contraire une foule d'idées émises par les groupes d'opposition.

Ainsi, il y a longtemps que la gauche demande la réduction des droits sur les successions. M. Lavergne et M. Plante réclament aussi depuis trois ans, la réduction des heures de travail pour les femmes et les enfants. L'abolition des péages sur les ponts et les chemins est encore un des vœux de la gauche, de même que l'augmentation de la pension de retraite aux instituteurs. M. Lavergne, pour un, a tellement reproché aux ministres leur mesquinerie sous ce rapport qu'ils ont fini par avoir honte. M. Sauvé n'a pas moins insisté pour obtenir le rajustement de l'indemnité aux jurés. Et c'est à l'opposition toute entière que les colons devront le léger adoucissement à leur sort que le gouvernement leur consent cette année. Dès 1909, MM. Tellier, Bourassa, Lavergne et Prévost dénonçaient cet article de la loi qui empêchait le colon d'emprunter son lot pour avoir quelques piastres pour vivre et cet autre dispositif qui arrêtaient le défrichement en prohibant quasi complètement les brûlés. M. Tellier a prouvé sans réplique que le territoire de l'Ungava a été offert à la province de Québec dès 1905. Et quant aux cent trente-neuf mille piastres dont l'agriculture bénéficierait à l'avenir, cet argent n'est pas gaspillé en patronage politique, M. Gouin loin de s'être creusé la tête pour le trouver, M. Gouin n'a eu qu'à ouvrir la main pour les recevoir.

La part de l'opposition restreint d'autant celle du gouvernement. Et encore, dans celle-ci, faut-il tenir compte de la collaboration parfois considérable et très importante de la gauche.

Par exemple, M. Tellier, M. Bourassa et M. Sylvestre ont certainement apporté à l'extension du suffrage des suggestions fort utiles, et que le gouvernement a été très heureux d'adopter. Ils en ont fait d'excellentes aussi au sujet de la construction des chemins, de l'abolition des péages. Que les contribuables municipaux dépourvus de tout droit d'appel des décisions de leurs conseillers en matière de construction de chemins ne s'en prennent pas à l'opposition si les conséquences de toutes les irrégularités et illégalités possibles et impossibles leur pèsent sur le dos pendant un demi-siècle. L'opposition a fait dans leur intérêt une bataille épuisée; M. Tellier, M. Prévost, M. Lavergne ont dénoncé le danger d'une telle disposition, ils ont même formellement proposé de la retrancher; mais le gouvernement a passé outre sans dire au juste la véritable raison de son entêtement.

La loi des chemins sera sans doute la grande réclame du gouvernement durant les élections. Est-elle aussi bonne qu'il le prétend? La construction de bons chemins est certes une chose extrêmement désirable, et peut-être même devrait-on lui donner la préférence, sur la construction des voies ferrées, en certaines régions du moins, mais ce serait un crime si l'on allait dépenser dix millions dont les cultivateurs directement ou indirectement devraient payer le remboursement et l'intérêt sans s'assurer de bonnes routes et non de simples bouts de chemins. Et cela n'est-il pas à envisager quand on entreprend un travail aussi considérable avant d'avoir un plan d'ensemble?

Du remaniement de la carte électorale, il y a peu de chose à dire. Il s'imposait, M. Gouin, pour une raison ou pour une autre, l'a retardé autant qu'il a pu. La commission métropolitaine des parcs n'est pas non plus une mesure qui a coûté beaucoup d'efforts intellectuels aux ministres: une commission a fait le travail pour eux. La classification des fonctionnaires n'a pas causé plus de veilles au premier ministre, il nous a dit lui-même qu'il l'a fait copier sur celle d'Ottawa. Il y a une loi qui prétend abolir les frais des poursuites pour dettes en dessous de \$25. En réalité, elle ne les abolit pas, elle les reporte simplement du défendeur au demandeur, ce qui fait dire à plusieurs qu'elle sera plutôt désavantageuse au pauvre. Les orateurs ministériels s'en réclameront sans doute beaucoup auprès du peuple ouvrier. Si celui-ci la trouve réellement favorable, qu'il s'enquière au moins pourquoi le texte de ce projet de loi législatif ne dit point quand elle entrera en vigueur.

Reste, parmi les textes importants dus à l'initiative ministérielle, celui qui crée la commission pour étudier le fonctionnement de la loi des licences. Il est venu à la fin de la session à la surprise de tout le monde. M. Prévost, qui se pique de connaître M. Gouin mieux que personne, — et l'on avouera qu'il l'a eu le temps et l'occasion de l'observer, — M. Prévost affirme que cette commission n'a qu'un but: permettre au premier ministre de traverser la période électorale en courant tempêtes et buvettes. Et l'on avouera que la prévision ne manque pas de vraisemblance. Pourquoi une commission d'études à peine deux ans après la dernière loi des licences?

Par cette comparaison, il est facile de voir de quel côté se trouvent l'initiative réelle, la compétence législative et les forces de réserves de l'avenir. Ce dont le gouvernement se vante le plus est l'œuvre de l'opposition. Le gouvernement retarde autant qu'il le peut les réformes préchées par celle-ci; mais comme il est finalement obligé de les accepter, ne vaudrait-il pas mieux éviter ces atterrissements en confiant le pouvoir à ceux qui, même dans l'opposition, savent imposer leurs idées?

Jean DUMONT.

BILLET DU SOIR

EN RONRONNANT.

Le juge Babcock, de Cleveland, est un chat fourré qui n'est pas tendre pour les chats.

Un nommé Leth Woodmansee s'adressait à lui l'autre jour pour faire passer un jugement du tribunal de la paix, le condamnant à des dommages-intérêts pour avoir abattu le chien de son voisin. Le cascadiste donnait pour excuse que la victime poursuivait son chat, et prétendait qu'une loi de l'Ohio autorise à tuer le chien qui poursuit un animal domestique.

C'était là sans doute une petite affaire de rien du tout; un autre magistrat, estimant que c'était de la bouillie pour les chats, eût déclaré qu'il n'y avait pas de quoi en fouetter un et eût renvoyé les parties avec dépens. Mais messire Babcock, ayant chassé celui qu'il avait dans la gorge, non seulement refusa d'appeler un chat un chat, mais il déclara que le chat du défendeur n'était pas un animal domestique.

L'émotion fut intense au Cat Club. Les interviewers firent attacher chez la présidente, Mme Gustave Michel, arrière-petite-fille de la mère Michel dont nous avons tous entendu dire naguère qu'elle avait perdu son chat. Comment expliquer un pareil argument? C'était à jeter sa langue aux chats. Pourtant, Mme Gustave Michel garda la sienne pour les interviewers. «Ce n'est pas une raison, a-t-elle dit, parce que le chat retombe toujours sur ses pattes, pour l'insulter! Le pauvre chat, ce saint homme de chat, comme tous les honnêtes gens d'ailleurs, a toujours eu ses détracteurs. Plus d'un proverbe témoigne de leur méchanceté. On ne peut prendre de tels chats sans méfiance, dit-on encore de nos jours, pour faire croire que ces innocents bêtes ont mauvais caractère; et l'on a voulu aussi le faire passer pour un trouble-fête, un empêchement de danser en rond. Le chat parti, les souris dansent. On a même poussé l'injustice jusqu'à appeler chat enjambée, le traître et lâche croc-en-jambes, et on a donné à un fouet terrible le nom de chat à neuf queues; on dit avoir vu de chat fâché, et quand on se fait rouler, on se plaint d'avoir acheté chat en poche. Eh bien, messieurs, tout ça c'est de la calomnie! Et la contrepartie serait facile à faire. Par exemple, tenez: le chat est un animal prudent et qui sait tirer parti de l'expérience acquise, c'est pour quoi Chat échaudé craint l'eau froide... Mais, excusez-moi, c'est l'heure de donner le biberon aux miens...»

Et Mme Michel partit au galop comme nous filions alors que, petits enfants agiles, nous jouions au chat. Et les interviewers se retirèrent en ronronnant contre la présidente...

Léon LORRAIN.

Veille de bataille

Si nous ne sommes pas à la veille des élections provinciales, beaucoup seront trompés.

Le banquet que les libéraux préparent à M. Décarie — et où M. Gouin prononcera un grand discours — celui que les conservateurs préparent pour le chef de l'Opposition indiquent bien que des deux côtés, on s'attend à une ouverture de campagne.

Mais tout dépend de M. Gouin qui fixera l'heure de la bataille selon ses convenances et celles de son parti. Un jour viendra pourtant où les élections auront lieu à date fixe, où l'on ne permettra plus à un chef politique de mettre la prérogative royale de dissolution au service de son parti et d'en faire un instrument de règne.

Cela est commandé par le bon sens et l'équité. A force de réclamer cette réforme — que M. Tellier et le parti ouvrier ont déjà prise à leur compte — nous finirons bien par l'obtenir.

En Allemagne

Cette dépêche d'Allemagne qui annonce que l'on prévoit une sorte de crise politique parce que la Bavière permettrait aux Jésuites l'entrée est vraiment intéressante. Elle rappelle l'existence d'un état de choses qu'on serait porté à oublier devant les succès du Centre.

Le sectarisme allemand n'a pas encore désarmé.

Pauvre Kipling

Voici ce pauvre Kipling, poète un moment fameux, qui est en rendus à se faire l'officiel interprète des orages de l'Ulster et à traduire dans ses vers les basses clameurs de la rue! Il est vraiment à plaindre.

CE CAS DE TELEPATHIE

L'explication de l'« Événement ». — Un autre point d'interrogation. — Une singulière campagne

La Patrie n'a pas jugé à propos de souligner d'un seul mot le singulier cas de télépathie que nous signalons samedi. Elle s'est dit peut-être que le moins elle insisterait sur cette aventure, le mieux ce serait pour elle. Mais l'« Événement » qui est moins discret, et dont la situation du reste est de beaucoup meilleure, n'a pas cru devoir observer le même silence. Il nous apporte de l'incident une explication très simple, très claire, et à laquelle il ne manque vraiment que la signature de l'auteur du télépathique message.

«Voici donc, écrit-il, l'explication très simple de l'incident qui a produit sur son tempérament trop impressionnable (il s'agit de votre humble serviteur), un si prodigieux effet. Jeudi, le 4 avril, on nous a envoyé d'Ottawa une information très importante relative aux amendements scolaires présentés par le gouvernement Roblin. Comme on jugeait utile que cette information fût connue en même temps du public de Montréal, on la fit parvenir simultanément à la Patrie. Celle-ci jugea bon de publier cette communication, avec quelques retouches, comme matière de rédaction. Nous jugeâmes bon de la publier telle qu'elle était avec son indication de provenance. Et voilà tout le mystère.»

C'est très simple, en effet, et nous avons, dès samedi, clairement laissé entendre qu'à notre avis, la dépêche d'Ottawa à l'« Événement » était l'original de l'article de fond publié le même jour, et à la même heure, dans la Patrie. Nous sommes heureux de constater que l'« Événement » nous apporte sur ce point une confirmation explicite.

Il est donc hors de conteste aujourd'hui que la dépêche et l'article provenaient du même cerveau et de la même main, que l'un et l'autre paraissent à Ottawa et que la Patrie, journal indépendant, est susceptible de publier, en article de fond, un texte rédigé à Ottawa et qui sent en même temps comme dépêche au journal conservateur l'« Événement ».

On se demandera peut-être cependant si l'incident est unique et combien de fois depuis quelques mois, la Patrie a publié en article de fond, sous sa responsabilité directe et immédiate, des textes venant d'Ottawa.

La crise internationale

Le malaise qui pèse de plus en plus lourdement sur les relations internationales est un symptôme de crise dont le développement paraît extrêmement grave dans ses conséquences. On devine, dans le mystère des chancelleries, un réseau d'intrigues qui se déroulent obscurément et préparent des orientations nouvelles dans la politique de certaines puissances.

C'est toujours la question d'Orient qui est la préoccupation dominante de l'Europe, et l'action de l'Allemagne qui en est le cauchemar. Derrière les empiètements de la Turquie en Perse, la Russie sent où les élections auront lieu à date fixe, où l'on ne permettra plus à un chef politique de mettre la prérogative royale de dissolution au service de son parti et d'en faire un instrument de règne.

Sans admettre qu'il ait partie liée avec l'Italie, le gouvernement russe, en effet, déclare virtuellement qu'il a pour objectif principal de mettre, coûte que coûte, un terme au conflit italo-turc, considéré comme une menace au statu quo dans les Balkans. Et il laisse entendre que si la Turquie n'abandonne pas ses prétentions sur la province persane d'Azerbaïdjan, elle pourra bien être forcée de conclure la paix avec l'Italie sans avoir obtenu aucun avantage en retour de l'abandon de la Tripolitaine.

L'Italie, comme on le sait, dès qu'elle obtient la certitude que ses conditions de paix, si modérées qu'elles fussent, se heurtaient aux objections de certaines puissances, soucieuses de ménager leur crédit à Constantinople, l'Italie avait résolu de frapper un grand coup, que réclamait son opinion publique. Elle avisa, par déférence, les cinq puissances possédant des intérêts dans le Levant, de ses intentions, et fut convaincue, après enquête, que si elle entreprenait une action navale contre l'un quelconque des points importants du littoral de la mer Égée, elle risquerait de graves complications soit avec l'Angleterre, soit avec l'Autriche, soit avec la France. Si, d'autre part, elle se

En attendant que notre confrère esquisse une réponse à ce point d'interrogation qui se posera maintenant un peu partout, nous signalerons en deux mots une nouvelle manœuvre d'un caractère assez singulier.

Nous avons démontré que les amendements Coldwell ne créent point au Manitoba d'écoles séparées. Ils laissent expressément subsister l'article 220 de la loi générale des écoles publiques, qui interdit la séparation des enfants suivant leur croyance religieuse pendant l'enseignement profane. En les présentant à la Chambre, le jeudi 4 avril, M. Coldwell a spécifiquement protesté contre l'interprétation de ceux qui prétendaient voir dans le nouveau texte la création d'écoles séparées.

La Gazette du lendemain, dans une dépêche que nous reproduisons samedi, signalait ce discours et lui donnait la portée que nous venons d'indiquer. Or, le Standard de samedi, qui n'a pourtant pas l'habitude de ramasser des nouvelles vieilles de deux jours, prenait la peine d'encadrer une dépêche de Winnipeg qui déclarait que la législature s'était ajournée après avoir adopté une loi accordant aux catholiques des écoles séparées. La Gazette de lundi reprenait la même dépêche — qu'elle avait implicitement démentie trois jours plus tôt — et elle en faisait la matière d'une note de rédaction où l'on tenait pour acquis le fait du rétablissement des écoles séparées.

Nous avons déjà retrouvé cette fausse dépêche dans une couple d'autres journaux et elle va sans doute faire son tour du Canada. Il serait curieux, notons-le en passant, de savoir d'où elle émane et qui tente de créer ainsi une impression radicalement fautive.

Nous l'avons dit à maintes reprises: nous nous réjouirons de tout ce qui sera de nature à desserrer l'étau où souffrent depuis tant d'années nos coreligionnaires du Manitoba; mais nous ne laisserons point impunément organiser une campagne de mensonge.

Nous dénonçons les fabricants de fausses nouvelles, d'où qu'ils viennent.

OMER HEROUX.

contentait de s'emparer des îles de l'Archipel, elle n'obtenait pas le résultat qu'elle cherchait; il ne lui restait donc qu'à s'attaquer aux Dardanelles, et elle se décida à diriger sa flotte de ce côté.

Mais, sur ces entrebâtes, eut lieu le départ de l'empereur d'Allemagne pour Corfou, d'abord ajourné, puis décidé d'urgence. Dans la pensée de Guillaume II, l'entrevue de Venise devait retarder, si possible, l'opération navale italienne, agir à Pétersbourg afin de retenir la Russie, qui s'engageait de plus en plus dans le sillage de l'Italie, et rassurer la Turquie sur la fidélité de l'amitié allemande.

La flotte italienne est restée immobilisée ou éloignée des Dardanelles, mais les négociations avec la Russie n'ont pas «marché» très bien, apparemment.

La diplomatie russe, très clairvoyante, se tient sur le qui-vive. Ne pouvant décider les autres puissances à s'interposer dans le conflit italo-turc, et bien déterminée à maintenir le statu quo dans les Balkans, elle a pris le parti d'apaiser la Turquie à composition en lui contestant le droit d'occuper, et au-delà, la province perse d'Azerbaïdjan. Cette tentative réussira-t-elle?

Uldéric TREMBLAY.

La manifestation Tellier

Les membres du club Cartier sont remplis d'enthousiasme pour la manifestation qu'ils organisent en l'honneur de M. J. M. Tellier, chef de l'opposition à la Législature. Ils comptent sur le concours de tous les autres clubs conservateurs du district pour en assurer le succès.

POUR LES PETITS

Les vacances approchent. Nous grions les autorités scolaires et municipales de ne pas oublier les petits qui auront besoin d'air et d'espace.

La question de l'utilisation des cours de récréation et de tous les terrains susceptibles d'être faits de bons terrains de jeu s'impose. Qu'on y songe!

EN FEUILLETANT LES REVUES
LA PHILOSOPHIE DE MAETERLINCK

M. Maeterlinck est à la mode. On parle beaucoup de lui, depuis qu'il a décroché le prix Nobel.

M. Maeterlinck, comme écrivain, est discutable. Il n'a pas ce souci de la limpidité et de la précision remarquables chez les vrais grands maîtres de la tradition française. Il traîne dans ses écrits comme un peu de ce brouillard fréquent dans les pays riverains de la Mer du Nord. Mais l'on s'est tout de même extasié sur le style de ce prosateur. Et il y a eu, il y a des jeunes gens qui s'emploient à imiter ce style «tarabiscoté», pour employer une expression chère aux Goncourt, tout comme il y a eu des pseudo-Verlaine, avant lesquels il y avait eu des pseudo-Hugo, qui faisaient l'alexandrin tout aussi bien que ceux du Maître.

Mais M. Maeterlinck philosophe, hola! Tout récemment une revue anglaise de grande autorité, désireuse de donner à ses lecteurs une opinion franche sur le talent de M. Maeterlinck, consultait M. Ernest Dimmet, un critique français de quelque autorité. Et le Nineteenth Century, de Londres, publiait, il n'y a pas longtemps une étude de critique sur la philosophie de M. Maeterlinck, étude qui n'est guère flatteuse pour l'auteur de «l'Oiseau Bleu».

«De tous les contemporains, dit M. Dimmet, Maeterlinck a été le plus heureux de tous, car il a échappé à l'examen critique. On exagère énormément sa valeur. «He is enormously overrated», M. Dimmet rappelle qu'à l'âge de vingt-sept ans, Maeterlinck ne s'occupait que de littérature, et cherchait sa voie, dans les œuvres d'imagination, dans le théâtre et dans des vers découlants tels qu'ils défient aujourd'hui la lecture de quiconque n'est pas profondément «snob». Une pièce de théâtre le fit connaître au public, ainsi que son premier ouvrage philosophique, le «Trésor des Humbles», qui a encore des lecteurs. Il ne faut pas croire, poursuit M. Dimmet, que Maeterlinck soit un sage, ce pour quoi le donne aujourd'hui toute une presse cosmopolite. Même les critiques les mieux disposés en sa faveur admettent que sa philosophie est fort abstruse. Ils peuvent difficilement en résumer les principes, pour l'excellente raison qu'il est impossible de les saisir. Ces mêmes critiques aimables ajoutent que le charme de Maeterlinck tient à l'analyse le plus aigu et le plus perspicace, et qu'il n'y a d'autre chose à faire que de s'y abandonner, en lisant ses ouvrages en entier, sans tenter d'en résumer le sens. L'intelligence n'y peut parvenir. Et, comme le disent toujours ces mêmes critiques, la pensée de Maeterlinck est plutôt féminine.

Pris dans leur ensemble, dit M. Dimmet, les livres de M. Maeterlinck dévoilent nettement ce qu'il est, un esprit qui manque de maturité. M. Maeterlinck aime les

accouplements de mots, et il se soucie davantage d'occulter des belles paroles que de s'enfermer dans le développement de l'idée qu'il a énoncée. Ceci le laisse parfaitement indifférent. A ce propos, M. Dimmet rappelle le chapitre sur Ruysbroeck, dans le «Trésor des Humbles», qui lui semble un véritable cauchemar; la seconde partie de ce chapitre ne s'harmonise pas du tout à la première. Des centaines de métaphores incohérentes démontrent que l'auteur ne sait pas ce qu'il entend dire. «C'est, dit M. Dimmet, un ensemble de nonsens couronné de platitudes choisies.» C'est aussi, dit le même critique, l'effort lamentable d'un jeune homme qui joue au philosophe. Le critique du «Nineteenth Century» estime même que ce semble une énorme plaisanterie de voir M. Maeterlinck poser un guide moral éminent. Personne ne peut lire ses écrits sans se convaincre à tout jamais du vide de ce que ces gens bien intentionnés appellent «sa philosophie». Il peut y avoir des milliers et des milliers de gens qui le prennent au sérieux, mais se demande M. Dimmet, influence-t-il ceux qui comptent, ou ceux qui ne comptent pas? Il semble bien qu'il n'ait aucune influence chez les penseurs, et qu'il ne soit philosophe que pour ceux qui ne connaissent pas la philosophie. Le snobisme d'une masse de lecteurs lui a fait une popularité. Il fait grand étalage d'érudition philosophique, et ceci éblouit les gens qui n'entendent rien à la philosophie. M. Dimmet croit que l'immense majorité des disciples de Maeterlinck sont surtout des femmes qui recherchent un idéal, mais ne parviennent pas à le formuler. L'énergie leur manque pour les combats où s'acquiert la grandeur morale. Les disciples de Maeterlinck sont des égoïstes doux, et le mélange de pitié et d'égoïsme, caractère de l'œuvre de Maeterlinck, — à tout fait de les attirer et de les toucher. Les admirateurs français de Maeterlinck sont, au dire de M. Dimmet, ou des tolstoïstes abâtardis, — autrefois catholiques décadents, — ou de petits jeunes gens dont les parents étaient incrédules, parce que c'était bien porté de leur temps, et qui veulent croire à quelque chose, aujourd'hui, tout simplement parce qu'il n'est plus de mode de sembler n'avoir aucune croyance. La doctrine de Maeterlinck n'a pas d'adeptes, dans les milieux où il y a de la virilité et de l'ardeur d'esprit. Elle ne produit rien de fort ni de grand. Et, conclut M. Dimmet, le maeterlinckisme ne produit que des hypocrisies, et des hypocrisies chloroformées.

Ce jugement est sévère, mais, à tous ceux qui ont le moindrement tenté d'approfondir, — avec un résultat négatif, — la doctrine de Maeterlinck, il me paraît pas dépourvu de justesse.

PAUL MORBAU.

POUR LE CONGRÈS

Mgr Roy et ses collègues du Congrès de la langue française tiennent ce soir une réunion publique à Manchester, N. H. Des plaines de l'Ouest comme du fond de l'Acadie nous arrive l'écho du travail qui se fait un peu partout.

La région de Montréal a un peu en retard, mais il est temps encore de donner un bon coup de collier.

A la besogne!

Nos abonnements de session

Les deux sessions fédérale et provinciale étant terminées, ceux de nos abonnés qui avaient souscrit des abonnements spéciaux continueront de recevoir le journal à titre d'abonnés réguliers, au prix de \$3.00 par année, à moins qu'ils n'en décident autrement.

Les prochains mois offriront un intérêt spécial, à cause de la campagne électorale qui semble s'annoncer, du congrès de la langue française et des graves événements qui se préparent un peu partout.

École Sociale Populaire

Ce soir à huit heures aura lieu à l'Université Laval, la séance publique mensuelle de l'École Sociale Populaire. M. Montpetit fera une conférence sur le «Travail coïncide, la conciliation et l'arbitrage. Les grèves et les services publics».

La conférence sera précédée d'une chronique, par M. Arthur Saint-Pierre. L'entrée est gratuite pour tout le monde. Les dames sont les bienvenues.

Le successeur d'Henry Houssaye

SON ELECTION QUI DEVAIT AVOIR LIEU A L'ACADEMIE, LE 28 MARS, EST REMISE A LA FIN D'OCTOBRE.

(De notre correspondant)

Paris, 29 mars. — L'Académie française avait à procéder, hier, à l'élection du successeur de M. Henry Houssaye, mort le 23 septembre 1911.

En raison du décès de M. Henry Houssaye et du général Langlois et de l'absence de Mgr Duchesne, retenu à Rome, et de M. Anatole France, qui, comme on le sait, a cessé définitivement de venir à l'Institut, le nombre des votants était de 36. La majorité nécessaire était donc de 19. Aucun des candidats n'a obtenu ce nombre de voix. Ils étaient au nombre de cinq: MM. Paul Adam, Adolphe Brisson, André Hallays, Camille Julian et Pierre de Nolhac.

Voici le détail du scrutin: MM. l'orteur 2e 3e 4e 5e 6e Paul Adam . . . 5 4 4 5 3 3 Adolphe Brisson . . 8 9 11 8 9 8 André Hallays . . . 9 9 12 13 13 13 Camille Julian . . . 4 3 0 0 0 0 Pierre de Nolhac . . 10 10 9 10 11 11 Bulletin blanc . . . 0 1 0 0 0 0

En présence de ce résultat négatif, l'Académie a décidé d'ajourner l'élection au dernier jeudi du mois d'octobre.

Ce jour-là, l'Académie procédera au remplacement de M. Henry Houssaye, et du général Langlois. Seul, jusqu'à présent, M. Boutroux, membre de la section de philosophie de l'Académie des sciences morales et politiques, a posé sa candidature à ce dernier fauteuil.

Mgr l'Archevêque en voyage de repos

Mgr l'Archevêque de Montréal doit prendre un peu de repos après l'indisposition dont il a souffert récemment. Accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Pénin, il est parti ce matin pour Windsor et Toledo. Sa Grandeur reviendra au mois de mai.

Politique Etrangère

Les Orangistes tonnent contre le Home Rule

PLUSIEURS ASSEMBLÉES MOUVEMENTES ONT ÉTÉ TENUES SUR PLUSIEURS POINTS DE L'IRLANDE HIER.

Londres, 9. — La lutte pour et contre le Home Rule s'ouvrira jeudi au Parlement. Les vieilles animosités du temps de Gladstone vont probablement revivre. Rudyard Kipling a mis son mot dans la bataille ce matin en envoyant au "Morning Post" un poème éloquent qui exprime les vœux unionistes de l'Ulster.

Bonar Law en allant parler à Belfast contre le Home Rule a reçu une ovation comme jamais il n'en avait reçue. Il a été accueilli à son arrivée par sir Edward Carson, Bonar Law adressa la parole au Club de Réforme et accusa le gouvernement de vouloir imposer le Home Rule à l'Irlande sans mandat aucun et félicita l'Ulster d'avoir résisté si fermement à ce projet de Home Rule.

NOUVELLES ASSEMBLÉES

Belfast, 9. — La lutte contre le Home Rule se poursuit, ardente et passionnée. Les Orangistes ont envahi nos rues et sont débordants d'enthousiasme. Le chef du parti unioniste, Andrew Bonar Law a adressé la parole à plusieurs milliers d'auditeurs, pendant que sur trois autres tribunes et dans le même temps, lord Charles Beresford, Walter Hume Long, lord Hugh Cecil, sir Robert Finlay, lord Castlereagh, ont échoué les foules contre les partisans du Home Rule et les ont engagés à combattre jusqu'au bout.

ÉTATS-UNIS

LE TRUST DES ÉLÈS

Washington, 9. — Plusieurs gros marchands de grain ont déclaré hier, devant le Comité de la Chambre, que James A. Patterson, un lieu d'organiser un trust du blé, en 1908, et d'en réaliser des bénéfices énormes, avait établi une action des plus bienveillantes pour le pays.

Son action a empêché l'exportation de quantités énormes de céréales. M. Merrill président de la Bourse aux grains de Chicago a déclaré, que M. Patterson a simplement renouvelé l'acte de Joseph, au temps des Pharaons, gardant pour les années de disette le grain en surplus des années d'abondance.

M. Patterson a été accusé de l'accusation d'avoir fait des bénéfices illégaux. "TEDDY" POURSUIT SA CAMPAGNE

Lafayette, Indiana, 9. — Le colonel Roosevelt poursuit sa campagne électorale. Il a prononcé hier un grand discours, en vue de l'élection présidentielle qui aura lieu aujourd'hui dans l'Indiana. Cette élection aura, dit-il, une grande influence sur le résultat final.

L'ex-président a violemment attaqué dans son discours, Taft et ses partisans. A Décar, dans la salle de l'Opéra, il a dénoncé la Réciprocité et il s'est engagé, si jamais il revenait au pouvoir, à ne jamais ramener la question sur le tapis.

"Je parle ici après un examen sérieux de la situation, dit-il, et je suis certain que je parle dans l'intérêt des fermiers."

Au sujet du Canal, le colonel a fait dire son auditoire en employant une figure inédite.

"On me demande, dit-il pourquoi je ne prononce pas un accord avec la République de la Colombie. C'est comme si on me mettait en demeure de clouer au mur de la gelée d'atocas. Si je ne le puis, ce n'est pas ma faute, ni de la faute du clou, c'est la faute de la gelée."

LA LOUISIANE APPUIERA TAFT

Alexandria, Louisiane, 9. — La convention républicaine de la Louisiane a nommé hier six délégués à la convention générale de Chicago. Ils ont reçu instructions de voter pour Taft. Toutefois, comme on n'a pas voulu accepter les représentants des gens de couleur, à la conférence, ceux-ci ont tenu une assemblée particulière et ils enverront à Chicago des mandataires qui donneront leur vote en faveur de Roosevelt.

LE SUFFRAGE FÉMININ

Phoenix, Arizona, 8. — La législature d'Arizona a accordé le droit de suffrage aux femmes, aujourd'hui par un vote de 21 à 4. Le bill a été envoyé immédiatement au Sénat où l'on attendra les différents corps publics.

JAMAÏQUE

L'ARRIVÉE DE KNOX

Kingston, Jamaïque, 9. — Le secrétaire d'Etat Knox est arrivé à la Jamaïque hier matin, à bord du croiseur "Washington". Le navire a échangé en entrant dans le port, les saluts d'usage avec les batteries de la côte.

Pour Paraître :
Un volume contenant un choix des "billets du soir" de
Nap. Tellier
Les commandes, afin de fixer le tirage, sont reçues dès maintenant par l'auteur, au "Devoir".
Le volume : 25 cents
franco : 27 cents
PRIX SPÉCIAUX AUX LIBRAIRES

Les Mexicains lui font un bon accueil

L'EX-PRESIDENT PROVISOIRE DU MEXIQUE EST L'OBJET D'UNE RÉCEPTION ENTHOUSIASTE, À SON ARRIVÉE À MEXICO.

Mexico, 9. — L'ancien président provisoire du Mexique, de la Barra, a été l'objet, à son arrivée ici, hier, d'une réception enthousiaste. On sait qu'il a été l'objet d'un long séjour en Europe. De la Barra a refusé d'exprimer son opinion sur l'administration de Madero, mais la presse a appris de source certaine qu'il avait informé le président Madero et ses collègues qu'il n'avait aucune ambition politique et était prêt à supporter tout gouvernement légalement constitué qui protégerait la vie et la propriété.

Il a aussi déclaré que Madero avait été élu président légalement et que selon lui la révolution conduite par Orozco était déplorable. Cependant, il réserve son jugement pour connaître les griefs des rebelles jusqu'à après une enquête minutieuse.

Señor de la Barra est aussi d'avis que les relations étrangères du Mexique sont encore plus troubles que les affaires internes. Le ministre des affaires étrangères a donc devant lui de grandes difficultés et il est d'avis qu'à l'époque actuelle, on doit faire l'impossible pour se concilier l'attitude des États-Unis.

Bien qu'admettant la possibilité d'une intervention américaine, de la Barra a déclaré à des intimes, qu'on ne doit pas y penser et il espère et croit que les États-Unis ne feront pas passer la force avant le droit.

La récente publication dans les journaux mexicains de la nouvelle de l'intervention des États-Unis au Mexique a été démentie par le ministre des affaires étrangères Colero et l'ambassadeur Wilson. Dans une entrevue, Colero a déclaré qu'il est satisfait et que le président Madero saura être à la hauteur de la situation. Il est aussi convaincu de la sincérité de l'amitié des États-Unis.

M. Colero abandonnera sous peu le portefeuille de ministre des affaires étrangères et ira représenter son pays à Washington. Il sera remplacé par Pedro Lascurain, un homme de talent. Une difficulté s'est élevée entre les deux gouvernements au sujet des armes envoyées de New-York aux membres de la colonie américaine au Mexique. Le gouvernement mexicain veut charger des droits. Les armes sont en route à Vera Cruz. On dit que le gouvernement américain saisira les armes envoyées des États-Unis au gouvernement du Mexique.

MAROC

LES MAROCAINS EN FUITE

Rabat, Maroc, 8. — Un détachement français, sous le commandement du général Ditté a mis en déroute une troupe de tribus rebelles près de Machel. La bataille a duré treize heures et fut très acharnée.

RUSSIE

L'INDEPENDANCE DE LA MONGOLIE

St-Petersbourg, 9. — Une réponse d'Urga dit que, en réponse à Yuan-Shi-Kai qui demandait à la Mongolie du Nord de se joindre à la république, le grand khan de Mongolie a déclaré qu'en proclamant l'indépendance de la Mongolie, il s'est conformé aux désirs de son peuple.

Il suggère toutefois que l'on soumette la question mongole à la décision des puissances intéressées.

JAPON

NOUVEAU PROJET DE PAQUEBOTS

Washington, 8. — Le consul Anderson à Hong-Kong, mande que le gouvernement japonais se propose d'établir une ligne de steamers entre Yokohama et New-York, en passant par le canal de Panama. Il y aura onze steamers de 8,000 à 10,000 tonnes de déplacement.

Le Pape et les cloches de Venise

ON ABANDONNE LE PROJET DE FAIRE ENTENDRE AU SAINT-PÈRE LE SON DES CLOCHES.

Rome, 9. — Le projet de faire entendre au Saint-Père le son des cloches du Campanile lors de l'inauguration du clocher, par téléphone, a été abandonné sur l'ordre du Dr. Marchiafava, médecin du Pape. Le Dr. Marchiafava craint de causer une trop grande émotion à Pie X dont l'état de santé n'est pas excellent. On n'a pas dit l'exacte vérité à Sa Sainteté sur l'ordre du médecin. On a prétendu qu'on abandonnait l'idée parce qu'elle était irréalisable. Le Pape a paru désappointé.

Des tramways en acier à Ottawa

(De notre correspondant)

Ottawa, 9. — La compagnie des tramways électriques d'Ottawa construit en ce moment vingt tramways en acier qui permettront à quarante-cinq personnes de s'asseoir à l'aise. Chaque tramway coûtera \$8,200, et sera de la même dimension que ceux qui font le service à Britannia. La compagnie construit cinquante de ces tramways en acier, mais de moindre dimension, pour la ville de Montréal.

Le C. P. R. à Hull

(De notre correspondant)

Ottawa, 9. — Il est fort probable que sous peu, la compagnie du Pacifique Canadien construira une nouvelle gare à Hull. Celle qui existe en ce moment est des plus délabrées, et la compagnie songe à en construire une autre.

Ils obéissent à l'ordre de la Fédération

LA REPRISSE DU TRAVAIL CHEZ LES MINÉRIERS ANGLAIS SE FAIT PETIT À PETIT, ET UN PEU PARTOUT L'ORDRE SE RÉTABLIT EN MEME TEMPS QUE LE COMMERCE REDEVIENT ACTIF.

Londres, 9. — La grève est terminée et une grande partie des mineurs sont retournés au travail hier dans la journée. En Ecosse, la totalité des ouvriers ont obéi à l'ordre de la Fédération, tandis qu'en Angleterre et au pays de Galles, la moitié des mineurs seulement sont descendus dans les mines.

Toutes les industries semblaient avoir un regain de vie, aujourd'hui. Les manufactures qui ont été fermées à cause de la carence du charbon sont de nouveau ouvertes. Il s'écoulera trois semaines, cependant, avant qu'il y ait une quantité normale de charbon en Angleterre, et deux mois avant qu'on puisse se procurer la réserve habituelle.

Dans le Flintshire 6000 mineurs ont repris le travail et dans le Derbyshire les mines sont en pleine activité.

On craint des troubles dans le Fife-shire, en Ecosse par suite du refus des mineurs d'obéir à la Fédération.

Dans le pays de Galles (sud) les perspectives ne sont pas brillantes et les ouvriers veulent continuer la lutte jusqu'au bout.

Le rédacteur du "Statist" dit : Un nuage noir vient de disparaître de l'horizon politique et économique par la décision qu'ont prise les délégués des mineurs de cesser la grève.

Bien que les pertes causées par la grève aient été énormes, on ne s'en sentira pas bien longtemps, car tous s'apprêtent à regagner le temps perdu. Les employés des chemins de fer ont obtenu une augmentation substantielle de salaire. Les comités de conciliation leur feront, parait-il, de plus grandes concessions encore. On s'attend à ce que les chemins de fer réorganisent leurs services de convois de voyageurs et qu'il réduisent encore les prix de passage. C'est le moyen qu'ils proposent pour compenser les pertes occasionnées par l'augmentation des salaires, car le peuple voyageait beaucoup plus.

Les chemins de fer annoncent la reprise de leurs services réguliers.

Un chef ouvrier a déclaré aujourd'hui que les propriétaires de mines, les magnats des chemins de fer, les manufacturiers, les propriétaires de terrains et les capitalistes de toutes sortes forment le gouvernement à légiférer pour empêcher les mineurs de créer ainsi une crise nationale.

Nouveau surnom parisien

PROGRAMME DU PRINCE DE GALLES DURANT SON SÉJOUR DANS LA CAPITALE.

Paris, 9. — La population parisienne s'intéresse beaucoup au séjour du prince de Galles dans la capitale. Toutefois, elle trouve bien restrictif le programme suivi par le jeune prince et dressé par son mentor, le prince de Monaco. Des théoriciens politiques, Montmartré n'y figure que comme endroit d'où l'on découvre, de la terrasse du Sacré-Cœur, le plus beau panorama de Paris. Avec cela, des visites à l'Arc de Triomphe, à l'Institut Pasteur, aux châteaux de Versailles, Fontainebleau, Compiègne et Chantilly. Des théoriciens politiques, Montmartré n'y figure que comme endroit d'où l'on découvre, de la terrasse du Sacré-Cœur, le plus beau panorama de Paris. Avec cela, des visites à l'Arc de Triomphe, à l'Institut Pasteur, aux châteaux de Versailles, Fontainebleau, Compiègne et Chantilly.

L'héritier à la couronne d'Angleterre est à Paris sous le nom de prince de Chester. Aussi, Gavroche, en qui ce nom évoque l'idée d'un aliment rommé pour son arme et sa saveur l'a-t-il baptisé le "môme fromage".

Funérailles de Madame Granger

St-Marie Salomé, 8. — Les funérailles de Madame Charles Granger, Brien, ont eu lieu ce matin, au milieu d'un grand concours de personnes venues de Montréal, de Joliette, de St-Alexis et de St-Jacques, pour payer un dernier tribut d'honneur et de prières à l'excellente chrétienne que fut la défunte, et, en témoignage de sympathie à sa famille.

Le levé du corps fut fait par le R. P. Jacques, O. P., et le service chanté par le fils de la défunte, le R. P. Granger, O. P., assisté de messieurs les abbés Geoffroy et Choquette. Remarqués dans l'assistance : Les RR. PP. Jacques, Doyon et Lamarche, O. P., Messieurs les abbés J. S. Riopel, directeur du Collège de l'Assomption ; T. Coste, P.S.S., P. Richard, P.S.S., J. O. Maurice, Viauville ; J. A. Carrière, Ste-Marie Salomé ; T. Houle, St-Jacques ; A. Martin, St-Cuthbert ; J. Geoffroy ; A. Perreault, collège de l'Assomption ; J. Cloutier, Maisonneuve ; J. T. Viger, L'Épiphanie ; P. Choquette, St-Jacques ; L. Gagnon, St-Alexis.

Aux malades

La pharmacie Lecours et Lanctôt, coin Saint-Denis et Saint-Catherine, donne une attention toute particulière à la préparation des ordonnances. Notre stock de produits français est le plus considérable au Canada. (ré)

Mort subite de Mme Parent

(De notre correspondant)

Québec, 9 avril. — Madame Théodora Parent, née Paquet, fille de M. Zéphirin Paquet, fondateur de la maison Paquet, est décédée subitement hier à sa résidence à St-Roch. M. l'abbé Desjardins, vicaire de cette paroisse fut appelé auprès de Mme Parent qui s'était sentie indisposée ; mais, lorsqu'il arriva, elle avait succombé.

Ce meurtre à Toronto

Toronto, 9. — Dans l'affaire du meurtre de Rebecca Cooper alias Berger, la police est convaincue que l'assassin n'est pas un Italien. Elle pense le contraire pendant quelque temps car les dernières paroles de Rebecca, avant de mourir, furent : "Italien, Italien". Les agents de la Sheriff prétendent que Rebecca a voulu désigner son mari qui est à New-York et qui est Italien.

Mlle Parlow remporte un gros succès

Un concerto de Paganini, un air de Goldmark, des Variations de Tartini-Kreisler, une Suite, de Sinding, un Caprice Viennois, de Kreisler, et deux Danses Hongroises, de Brahms-Joachim composaient le programme exécuté par Mlle Kathleen Parlow hier soir à la salle Windsor.

Ceux qui connaissent les merveilles précitées savent qu'ils comprennent des difficultés inouïes. Par exemple, ne joue pas du Paganini qui veut. Le Presto de la Suite de Sinding n'est pas non plus des plus faciles ; les Variations de Tartini-Kreisler fournissent également de passages qui mettent à l'épreuve le mécanisme et la technique d'un artiste. Ces pièces ont été jouées, dans tout son éclat, la virtuosité de Mlle Parlow. Assurance dans le doigté, agilité extraordinaire, magnifique sonorité très égale, bien soutenue, large.

Mais Mlle Parlow n'a pas que la virtuosité. Elle possède aussi un tempérament très enthousiaste ; elle est sensible, intelligente et cela "s'entend" dans son jeu. Elle apporte un goût exquis dans la moindre petite chose. C'est avec un charme pénétrant qu'elle a déclamé le Caprice Viennois, une pièce pleine d'esprit, d'une délicatesse... En rappel, elle a littéralement enlevé une Vieille Valse Viennoise, de Kreisler et l'un des "Menuets" de Beethoven. Ces morceaux exigeaient de la grâce et du sentiment. Mlle Parlow a prodigé les deux.

L'artiste était superbement accompagnée par M. Max Herzberg. C'est un pianiste, tout jeune et déjà très fort.

Mlle Parlow est une Canadienne qui fait honneur à son pays. Nous remercions Mme Lawrence, l'impressario, de nous avoir fourni l'occasion d'applaudir celle qui nous surmontrait hier soir "une petite merveille".

PAUL-G. OUMET.

La propriété Tozer servirait de champ de tir

(De notre correspondant)

Québec, 9 avril. — Le gouvernement fédéral est intéressé, parait-il, dans l'achat de la propriété Tozer, située sur le chemin de la Petite-Rivière, qui vient de passer aux mains d'un syndicat pour la somme de \$37,000. On dit que les autorités fédérales ont l'intention de transporter à cet endroit la cartoucherie qui est établie sur les Côte Fields, près de la Ross Rifle et aussi de construire sur cette propriété des galeries de tir. L'endroit où est actuellement la cartoucherie sera employé, comme on sait, pour le Parc National.

Département de l'immigration à Québec

(De notre correspondant)

Québec, 9. — Il est rumouré que le Dr J. P. Lavoie, chef du département de l'immigration dans le port de Québec sera remplacé par M. Jules Hone. Interrogé à ce sujet, M. Hone a cependant déclaré qu'il n'en savait rien et qu'il ne doit y avoir rien de vrai dans cette nouvelle.

Nouveau poste de pompiers

Deux maisons situées sur la rue Drummond entre les rues Dorchester et Ste-Catherine, ont été vendues à la cité de Montréal par l'entremise de MM. Porcheron et MacKenzie pour une somme d'environ \$25,000 chacune. On dit que les maisons seront démolies et qu'on construira sur cet emplacement un nouveau poste de pompiers qui remplacerait celui qui se trouve actuellement près du coin des rues Guy et Ste-Catherine.

L'immigration dans l'Ouest

Edmonton, Alb., 9. — Le rapport annuel d'immigration démontre que la course vers les terres d'Edmonton fut plus considérable l'an dernier que toutes les années précédentes. Elle accuse un total de 3,493 personnes dont 1,047 sont des fermiers.

Une tragédie dans l'Ouest

Sawbridge, Alb., 9. — On rapporte qu'à environ cinquante milles à l'ouest d'ici, un nommé Alex. Courtauld aurait battu sa femme à mort, et qu'après le décès de la malheureuse, il aurait caché le cadavre.

Cours de Solfège

AVIS AUX ÉLÈVES

Le directeur, M. Goulet, désire informer les élèves en général et ceux qui prêtent leur concours pour le concert du 25 avril, que les répétitions auront lieu cette semaine : Mardi, mercredi et vendredi soirs, à 7 hrs. 30, dans la grande salle de dessin du conseil des arts et manufactures, au troisième étage du Monument National.

Le suffrage féminin à Ottawa

Ottawa, 8. — Le Bureau de Contrôle a un projet en vue qui consiste à donner à donner aux femmes mariées de la capitale, le droit de voter aux élections municipales. Le sujet sera discuté au conseil de ville.

DANS LE Monde Ouvrier

MALAISE CHEZ LES PEINTRES (De notre correspondant)

Québec, 9 avril. — La situation entre les peintres de Québec et leurs patrons n'est pas satisfaisante. Les patrons n'ont pas consenti à donner l'augmentation de cinq sous de l'heure demandée, à l'exception de la maison Gauthier qui a donné à ses employés une augmentation à peu près égale à celle qu'ils demandaient.

Une décision sera prise de part et d'autre ces jours-ci ; mais on ne croit pas qu'il y ait de grève.

GREVE DE TISSERANDS

Hochuam, Was., 9. — Dix-huit cents employés des filatures de Gray's Harbor se sont mis en grève pour obtenir une augmentation de salaires.

Les ouvriers demandent \$2.50 et les patrons offrent \$2.25. Les grévistes ont fait appel au gouverneur de l'Etat, Hay, qui ne peut se rendre à leur demande.

Une bagarre a eu lieu à la Hoquiam Lumber Company entre les grévistes et les briseurs de grèves ; les grévistes ont lancé des centaines de pierres dans la cour de la manufacture. Les briseurs de grèves firent usage d'un boyau à incendie pour combattre les grévistes.

Le procès du Dr F. Titus de Seattle accusé d'avoir excité les hommes à la grève est commencé aujourd'hui.

LES REMBOURSEURS

Vendredi soir, à 8 heures, le local 78 des rembourseurs aura une assemblée générale à laquelle il y aura élections d'officiers et lecture du rapport du dernier trimestre. Tous les bourgeois de meubles-automobiles, de voitures, poseurs de tapis et prélat, poseurs et coupeurs de rideaux et draperies, poseurs et coupeurs de stores, (shade cutters), coupeurs de couvertures en coulis, (loose cover cutters), bourreurs décoratifs, poseurs de tenture rembourrée sur les murs et matelassiers sont priés d'assister à cette assemblée, s'ils s'intéressent à leur métier et à leurs conditions de travail, au No 3 Craig-Est.

LE SABOTAGE

Kamloops, C.A., 9. — Les Industrial Workers of the World patronisent dans l'ouest canadien le système du syndicalisme français, le sabotage. Quelques-uns des chefs grévistes du Canadien Nord, patronisent, dit-on, ce système.

Les chefs expliquent aux grévistes qu'une campagne plus fructueuse peut être faite dans les camps de construction du Canadien Nord que dans ceux des grévistes. Ils expliquent que les machines coûteuses des entrepreneurs sont dans les mains des ouvriers et qu'il est très facile de faire disparaître une partie très importante, que quelques boules peuvent bien casser de manière que la machine se brise en morceaux. Il est facile de faire sauter un poteau dans le camp et même de faire brûler ce camp.

Pendant ce temps-là les hommes retirèrent quand même leurs salaires. Les entrepreneurs fatigués seront forcés d'accorder les demandes qu'on leur a faites.

Ce sont les théories des grévistes et des agitateurs. Les entrepreneurs ont déclaré que si ces tactiques étaient employées, il y aurait certainement quelque'un qui en souffrirait.

AGENT D'AFFAIRES

Comme notre journal allait sous presse de bonne heure hier matin, nous n'avons pu publier la nouvelle que l'union des briquetiers avait élu un nouveau agent d'affaires.

M. J. E. Nadeau a été nommé à ce poste de confiance à l'assemblée de vendredi dernier. La lettre nous dit que M. Nadeau a été élu à une écrasante majorité.

M. Nadeau aura son bureau avec celui des autres agents d'affaires des unions au No 301 rue Saint-Dominique.

LA GREVE DE PENNSYLVANIE

Des ordres ont été donnés pour que tous les ouvriers, employés aux travaux de réparations quittent le travail demain, jour de la conférence des mineurs et des patrons. Cependant les hommes, chargés de tenir en bon ordre les puits de mines continueront leur travail jusqu'après la conférence. Dans le cas où l'on ne pourrait s'entendre, tout travail serait suspendu.

Quelques chefs grévistes prétendent que les patrons profitent des avantages que les ouvriers leur continuent quand même le travail de réparations et leur font faire un travail nouveau. C'est un abus, disent-ils.

LOCAL 1558.

Le local 1558 aura une assemblée très spéciale vendredi prochain à Tétreauville. Des représentants du comité d'organisation du Conseil de district assisteront à l'assemblée.

On nous informe qu'un vote très important sera pris sur une question qui intéresse tous les membres. L'élection des officiers aura aussi lieu à cette séance.

Les membres sont priés de se présenter avec leurs livres pour les confronter avec les livres du secrétaire-financier. Ceux qui ne pourraient se rendre à l'assemblée sont priés de confier leurs livres à d'autres pour qu'ils soient examinés par le secrétaire financier.

Cette assemblée comme on le voit sera très importante et il convient que tous les membres soient présents.

—Par ordre.

CLUB PARTIE NORD.

C'est le 14 du mois courant que le club ouvrier de la Partie Nord aura un eueure à la salle du club 714, rue Cowan.

Les personnes qui ont jusqu'ici envoyé des prix sont : MM. Jos. Ainey, Nap. Turcot, Mme Turcot, Pharmacien, Doray, J. A. Crevier, Sylvio Mathieu, Paquin, M. et Mme Blais, E. Dagenais, Fonvielle, Larose et Riopelle, M. et Mme Dr Sylvestre, M. P. R. Drolet et d'autres.

LES ELECTRICIENS

C'est demain soir qu'aura lieu la grande assemblée publique des électriciens. Plusieurs orateurs ouvriers ont promis d'y assister. Les non-unionistes comme les autres sont invités d'y assister.

—Par ordre.

DEMAIN SOIR

Le local des tailleurs de marbre travaillant à se réorganiser et dans ce but, ils auront une assemblée publique demain soir au Temple du Travail, à 8 heures.

CE SOIR.

Le comité du Monument Rodier se réunira ce soir au Temple du Travail. Tous les membres du comité sont priés d'être présents.

—Par ordre.



Ce que dit le président:

Le président d'une grosse maison faisant un commerce international donne dix raisons de "l'insuccès de quelques-uns" et commente par celle-ci:—

"Un vendeur peut ne pas réussir s'il est négligé dans sa toilette, parce que cela induit les autres hommes à soupçonner qu'il n'est pas prospère et ne représente pas une maison de première classe."

Les vêtements Semi-ready sont confectionnés de telle sorte qu'ils ne prennent pas une apparence négligée en les portant. L'intérieur est façonné suivant les vraies règles de l'art—le vêtement retient sa forme.

Le même prix partout, \$15 jusqu'à \$35.

Elle est imprimée dans la poche par les fabricants.

Semi-ready Tailoring

EUGENE BOURASSA & CIE, 631 rue Sainte-Catherine Est.

Rodrigue Sangster, jr., 256-258 rue Saint-Jacques. Riley Hern, 505 Sainte-Catherine Ouest, près Peel.

G. H. Crépeau

PHOTOGRAPHE

671 Sainte-Catherine Est

TEL. BELL EST 2264

</

CALENDRIER

Mercredi, le 10 avril 1912.
S. Macaire, évêque.
Lever du soleil, 5 h. 26; coucher du soleil, 6 h. 38.
Lever de la lune, 2 h. 50; coucher de la lune, 11 h. 12.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est, R. de MESLE, Gérant.

Aujourd'hui, maximum 36
Minimum 30
Aujourd'hui, minimum 30
Minimum 23
Baromètre 29.98
8 heures matin 29.98
11 heures matin 29.93
Midi 29.90
BEAU ET FROID.

Une interview de

M. Ducharme

L'un de nos rédacteurs a rencontré, ce matin, M. G. N. Ducharme, et lui a demandé ce qu'il avait à répondre aux rumeurs lancées par des journaux, à l'effet qu'il devait démissionner comme membre de la commission d'enquête des services publics.

Ces rumeurs, nous a déclaré M. Ducharme, ne sont qu'une suite des insinuations faites contre moi, par l'ex-ministre de la marine, à la Chambre des Communes.
Je n'ai pas l'intention de démissionner, et j'invite l'hon. Routhier Leclerc à répéter en dehors de la Chambre, ses insinuations et insinuations, qu'il a pu faire contre moi, en profitant de l'immunité parlementaire.
Je me chargerai de répondre comme il convient à M. Lemieux et autres.

Feu Eugène Beaudet

IL MEURT DERNIEREMENT A ST-LOUIS DE LOTBINIÈRE OU IL ÉTAIT TRÈS ESTIMÉ.

(Service particulier)

St-Louis de Lotbinière, 9. — Nous avons le chagrin d'apprendre la mort de M. Eugène Beaudet. Le défunt était âgé de 54 ans. Pendant plusieurs années, M. Beaudet fut agent pour la vente du beurre et du fromage du comté de Lotbinière. Depuis trois ans, il était malade.
C'était un citoyen très estimé et sa mort cause ici de profonds regrets.

Hôpital des Incurables

Le jeudi de Pâques, 11 avril, aura lieu à l'hôpital des Incurables le dîner annuel offert aux malades par les dames patronnesses de l'œuvre, et à midi précis aura lieu ce banquet.
Les bienfaiteurs et amis sont cordialement invités à contribuer au succès de cette fête de la charité, en faisant parvenir à l'hôpital les dons qu'ils veulent bien faire annuellement en cette circonstance.

Le même jour, aura lieu, à l'hôpital, l'exposition de couture pour le vestiaire. Nous espérons que nombreux seront les visiteurs de ce jour-là qui viendront apporter leurs encouragements aux malades.

La Secrétaire de l'Œuvre.

Les gens de lettres

M. RENÉ DOUMIC EST REELU PRÉSIDENT POUR LA TROISIÈME FOIS.

(De notre correspondant)

Paris, 9. — Le comité de la Société des gens de lettres a constitué son bureau pour l'année 1912. M. René Doumic a été réélu président. MM. F. de Rodays et Paul Reuilly ont été élus vice-présidents. M. J.-H. Rosny a été désigné pour rédiger le rapport qui sera lu à la prochaine assemblée générale.
En prenant pour la troisième fois, possession de la présidence, M. René Doumic a prononcé le remerciement d'usage, et invité ses confrères à veiller avec soin au maintien des traditions qui ont amené la Société des gens de lettres, après bientôt soixante-quinze ans d'existence, au plus haut degré de prospérité matérielle et morale où elle soit parvenue.

Mère Anselme

est mourante

(Service particulier)

Toronto, 9. — La Révérende Mère Anselme, de l'Académie Saint-Joseph, est au plus mal. La vénérable religieuse est depuis 55 ans en religion. Pendant plusieurs années, elle fut supérieure du Couvent de Notre-Dame, à Toronto.
Elle est cousine de l'archevêque O'Connor.

Cercle des Anciens de Montfort-Huberdeau

Grande assemblée annuelle, le mercredi de Pâques, 10 avril à 8 heures p.m. rue Lagacière-Ouest, 391.
Tous les anciens doivent être invités.
S. ROUCHER,
Secrétaire C.A.M.H.
575 Av. Coloniale, Montréal.

Les Marchands-Tailleurs

Une assemblée spéciale de l'Association des Marchands-Tailleurs de Montréal aura lieu jeudi, à la salle de l'Union du Commerce, No 149 rue Berri. Le bureau de direction désire faire connaître les avantages de protection qu'offre cette société à ses membres.
L. J. LAFOND,
Secrétaire.

Le Centenaire Cartier

Une importante assemblée du Comité du Centenaire Cartier aura lieu cet après-midi à cinq heures, au restaurant Freeman.

Vous ferez certainement un achat si vous achetez un pardessus ou un habillement avant de voir le magnifique choix que vous offre la maison L. C. de Tonnancour enregistrée, 61 rue Notre-Dame Est.

Banquet à M. J. M. Tellier

Le Club Cartier, désireux de rendre hommage à M. Tellier, chef de l'opposition à la Législature, pour le travail méritoire qu'il a fait à la dernière session avec l'aide de ses lieutenants, a décidé de lui offrir un banquet le 23 avril courant.

Cette manifestation aura lieu à l'Arsenal du 65e bataillon, avenue des Pins.

M. Tellier, qui y fera son discours-programme, sera accompagné des députés de l'opposition, ses collègues, et des ministres fédéraux.

Ce banquet sera une fête populaire. Le prix d'entrée sera à la portée de toutes les bourses.

Pour tout renseignement, on voudra bien s'adresser à M. Armand Grenier, avocat, secrétaire du Club Cartier, 97 rue Saint-Jacques. Téléphone, Main 2582.

Le 27 courant, M. Tellier tiendra une grande assemblée régionale à Granby. Le soir on offrira un banquet à M. Bernard, député actuel, et à l'ancien candidat au fédéral, Davidson. M. Tellier y parlera.

Le 3 mai prochain, MM. Tellier, Lavergne et Provost seront à Saint-Jérôme où une grande réunion du district est convoquée.

NOUS AURONS DES ELECTIONS

(De notre correspondant)

Québec, 9. — Les va-et-vient mystérieux des organisateurs ministériels du district de Québec semblent devoir confirmer la rumeur qui veut que nous ayons des élections provinciales à brève échéance.

Dans les cercles ministériels, on n'en cachait même pas la nouvelle ce matin.

Un député de l'opposition fédérale, qui vient de passer quelques jours à Québec, a même déclaré qu'il savait de source officielle que la date des élections provinciales était proche.

Dernière Heure

(SERVICE PARTICULIER DU "DEVOIR")

LES TERRORISTES AU PORTUGAL

Londres, 9. — Une dépêche de Lisbonne annonce qu'on a jeté une bombe sur le passage d'une procession ce matin.

Cinq personnes ont été tuées et une trentaine grièvement blessées.

THOROGOOD SE LIVRE A LA POLICE

Toronto, 9. — Un jeune homme, Walter Thorogood, qui dans la nuit du Vendredi Saint, frappa à la tête, d'un coup de queue de billard, Joseph Solina qui en mourut, s'est constitué prisonnier ce matin.

Il sera probablement poursuivi sous accusation de meurtre.

LE NIL ENGLOUTIT 200 PERSONNES

Le Caire, Egypte, 9. — Un traversier chargé de centaines de personnes, a coulé dans le Nil ce matin.

Il y a eu en outre plus de deux cents noyés.

Pendant plusieurs heures, les sauveteurs se sont efforcés d'arracher à la mort les survivants cramponnés aux débris de toutes sortes qui allaient à la dérive.

Le traversier allait du Vieux Caire à Chizeh avec trois cents excursionnistes profitant des fêtes de Pâques.

Au milieu du fleuve, il vint en collision avec un autre bateau et se renversa à l'instant sans dessus dessous.

Un drame de la jalousie

M. l'abbé Corbeil

New-York, 9. — Samuel Beckerman a blessé, ce matin, d'une balle au bras, Mlle Pearl Armstrong, une jeune femme de vingt-cinq ans, venue de Toronto, puis s'est fait sauter la cervelle.

La blessée a déclaré à la police que Beckerman, qui est marié, mais séparé de sa femme, la poursuivait de ses assiduités. C'est lorsqu'il a vu que l'objet de sa flamme se proposait de retourner au Canada qu'il a commis son attentat.

Nouveau traité de géographie

IL SERA BIEN TÔT PUBLIÉ A QUÉBEC PAR M. ADOLPHE GARNEAU, PROFESSEUR AU SEMINAIRE.

(De notre correspondant)

Québec, 9 avril. — Un nouveau traité de géographie, dont l'auteur est M. l'abbé Adolphe Garneau, professeur du Séminaire de Québec, est actuellement sous presse et sera mis en librairie dans une couple de semaines ou peut-être plus tôt. Ce ouvrage est fait surtout au point de vue canadien. La géographie générale n'y est pas négligée; mais la meilleure partie est consacrée au Canada et à l'Amérique en général.

L'auteur, M. l'abbé Garneau, est un professeur de haute compétence et d'assez longue expérience pédagogique. Il enseigne depuis douze ans la géographie au Séminaire.

Funérailles de feu

J. H. D. Conte

Les funérailles de M. J. H. D. Conte, auront lieu jeudi. Le convoi funéraire quittera le domicile mortuaire, 1625 rue Hutchison, à 8 h. 15 m., pour se rendre à l'église d'Outremont, et de là au cimetière.

Le concert Mary Garden

On s'attend à ce qu'il y ait une foule considérable à l'Arena ce soir, à l'occasion du concert qu'y donneront Mlle Mary Garden et quelques autres artistes. La célèbre cantatrice est arrivée ce matin à Montréal et a pris ses appartements à l'hôtel Windsor.

Elle chantera ce soir l'air de Salomé, de Massenet, "Vissi d'Arte", de Puccini, un groupe de romances de Hueb, Messager, Bemberg et Herbert et le Grand Air de "Louise", de Charpentier. Nul doute que Mlle Garden sera l'objet d'une ovation de la part du public appréciable montréalais.

Spectacles et Concert

Ce soir : A l'Arena le grand concert Mary Garden.

La débâcle s'en vient

L'OUVREMENT DE LA NAVIGATION NE SERA NULLEMENT RETARDÉ PAR LE FROID. — LA GLACE BOUGE UN PEU PAR TOUT.

LE SOLEIL AIDANT, LA DÉBÂCLE DEVIENDRA PRODUIRE DANS UNE SEMAINE, A MONTRÉAL.

ON SE PRÉPARE ACTIVEMENT AU BUREAU LOCAL DE LA NAVIGATION.

L'ouverture de la navigation ne sera nullement retardée, par le froid qui l'a fait ces jours-ci. Ainsi qu'on le verra dans une autre colonne, la glace a bougé un peu sur toutes les rivières tributaires du Saint-Laurent. Dimanche, devant notre ville, le pont a descendu de quelques centimètres. Le vent qu'il fait mène la glace avec peut-être plus de rapidité que le soleil. On remarque deux grandes masses : l'une vis-à-vis le Parc Sohmer et l'autre à la tête de l'île Sainte-Hélène. La glace est encore solide.

A la Commission du Port, on croit que la débâcle se produira vers la fin de la semaine prochaine, si le soleil se met à la partie.

L'année dernière, les premiers signes du dégel de la glace se firent sentir le 11 avril. Le 13 du même mois elle partait définitivement. Au bureau de la navigation, agence de Montréal, on se prépare activement à se mettre à l'œuvre dès que la glace commencera à descendre. Les bouées sont prêtes à être embarquées à bord du "Shamrock", qui fera cette année, son dernier service de la pose des bouées, devant être remplacé par le "Dorland", actuellement en construction à Kingston.

La première bouée fut mise en position le 23 avril, l'année dernière.

Deux navires se disputèrent, cette année, l'honneur d'entrer le premier au port de Montréal. Ce sont le "Corse", ligne Allan, et le "Royal George", ligne C.N.R.

Une des causes qui retarderont peut-être l'ouverture de la navigation c'est que les deux brise-glaces qui, l'année dernière, faisaient un service si effectif en haut de Québec, en brisant les puissants éperons la banquise qui s'accumule en forme d'épaisseur en amont de la vieille capitale; sont immobilisés cette année. L'un, le "Montcalm", a brisé son gouvernail et a dû redescendre à Lévis; l'autre, le "Lady Grey" est prisonnier dans les glaces à Trois-Rivières.

Le premier grand paquebot qui remontera le Saint-Laurent sera l'"Empress of Britain", attendu à Québec vers la fin du mois.

LE PREMIER NAVIRE

Québec, 9. — Le premier vaisseau du port de Québec ce printemps est attendu la semaine prochaine venant de Sydney.

A RIMOUSKI

Quai Rimouski, 9. — La navigation est ouverte depuis quelques jours. La goélette "Marie Hitecasse", capitaine N. Miller, a déjà fait trois voyages sur la côte nord et la goélette Hilda, capitaine F. Desrosiers, quatre voyages. Le steamer "Nashuaquam" a fait escale dans notre port, venant des Sept Îles. La goélette "St-Hilaire", capitaine J. Bouillon, est dans notre port ainsi que les goélettes "Marie Emma", capitaine P. Perrault, "Dionne", capitaine A. Fournier, "Alma", capitaine Singalès.

A PORT DANIEL

Port Daniel, 9. — Notre port est presque entièrement libre de glace et si le beau temps continue, l'ouverture de la navigation aura lieu dans une semaine.

Pour ouvrir la rue Roy

LE CONSEIL EXPROPRIERA LE BLOC SITUÉ ENTRE LES RUES SAINT-CHRISTOPHE ET SAINT-ANDRÉ, AU COUT DE \$18,000.

Le conseil expropriera le bloc de maisons et de hangars qui font de la rue Roy, entre les rues Saint-Christophe et Saint-André, de façon à ce que la rue Roy ouvre directement sur la seconde.

La Législature a autorisé ce projet, qui doit se faire dans les deux mois, à un coût qui ne devra pas dépasser \$18,000, dont \$11,000 payables par la ville et \$7,000 payables par les propriétaires qui bénéficieront de l'expropriation.

Les commissaires se sont assurés des options, au montant total de \$18,000 des propriétaires expropriés, MM. H. A. Renaud, J. Chartier et D. W. Gagnon.

Les engagements nouveaux

Au sujet des engagements de nouveaux fonctionnaires municipaux, on proposera au conseil une nouvelle proposition. Au lieu de faire passer des examens aux candidats présentés par les électeurs, les positions libres seront annoncées par les journaux et les candidats seront ensuite examinés.

Deuil cruel

Nous apprenons avec un profond regret la perte cruelle que vient de faire M. Philémon Cousineau, député à la Législature, par la mort de sa fille âgée de huit ans.

Nous nous associons aux nombreux amis du député de Jacques-Cartier pour lui offrir nos plus vives sympathies, à l'occasion de cette mort.

Perception des taxes

ON A TOUCHÉ, EN 1911, \$1,394,252 D'IMPÔT PERSONNEL ET IL RESTE UN ARRÉRAGE DE \$247,879 A PERCEVOIR.

D'après un rapport transmis ce matin aux commissaires, par M. Thibault, percepteur du revenu courant, la Ville a perçu, en 1911, \$1,394,252 de taxes personnelles, ainsi réparties :

Taxes d'affaires \$773,823
Taxes d'arrérages à percevoir sur les taxes d'affaires \$620,429
Taxes d'eau \$168,687
Taxes d'affaires 79,192

Total \$247,879

Le quartier Saint-Georges contribuait au total des taxes pour \$102,000 et le quartier Papineau, pour \$50,348.

Criminellement responsables

TEL EST LE VERDICT DU JURY DU CORONER DANS L'AFFAIRE DU DRAME DE JACQUES-CARTIER.

LES NOMMES LOUIS CLEROUX ET JOSEPH GARNEAU AURONT À REPONDRE DE LA MORT DE L'ÉCLERC.

UN NOUVEAU DRAME AU CRÉDIT DE LA BUUVETTE.

(De notre correspondant)

Québec, 9. — Le drame sanglant de Jacques-Cartier ou Georges Leclerc a trouvé la mort est entré aujourd'hui dans une phase nouvelle après l'enquête du coroner. Comme on le présumait, les deux assassins de Leclerc sont les noms véritables : Louis Cleroux et Joseph Garneau, ont été tenus criminellement responsables de la mort de Leclerc, dont ils auront à répondre devant les assises criminelles.

L'enquête a eu lieu ce matin à la résidence de la justice, une dizaine de témoins ont été entendus parmi lesquels se trouvaient des personnes qui ont suivi tous les agissements des assassins et de la victime jusqu'à ce que celui-ci fut trouvé inanimé sur la rue Notre-Dame des Anges.

Des témoins, qui ressemblent à Leclerc, ont été entendus, au restaurant Beaulieu où Cleroux et Garneau arrivèrent vers 8 heures. Leclerc partit vers 8 heures 30, suivi par les deux accusés, et une dizaine de minutes après, celui-ci revint en disant que le défunt gisait sur la voie ferrée, tout couvert de sang. Dans la rue, d'après des témoins oculaires, les trois individus se chicanèrent et l'un des compagnons de Leclerc lui assena un violent coup de poing qui le fit tomber à la renverse, sur la voie. Leclerc ne put se relever et fut ramassé par le conducteur. Les deux assassins le conduisirent ensuite chez lui où il croyait être, on ne s'occupa point de demander un médecin le même soir. Le lendemain, lorsque la famille constata qu'il était toujours dans le même état, le docteur L. Dérôme fut appelé, mais lorsqu'il arriva, Leclerc avait expiré.

Le docteur Marois, médecin légiste, a déclaré que la mort a été causée par une hémorragie du cerveau suite d'une fracture du crâne. Cette fracture peut être le résultat d'un coup violent appliqué avec les poings ou un instrument ou encore par la chute du corps sur un corps dur. Quant à l'absence de marque extérieure sur le cou, il paraît évident que la victime a reçu un coup direct. L'assaut a été commis sans provocation aucune de la part de la victime.

Aucun des témoins n'a pu dire lequel des deux assassins a frappé Leclerc et les avocats des deux accusés, MM. J. A. Lane et Aurèle Lemieux se sont objectés à ce que leurs clients fussent entendus.

M. Tellier et le comté de l'Assomption

M. Tellier, chef de l'opposition à la Législature, a été vivement sollicité de se porter candidat dans l'Assomption. Mais bien qu'il jouisse d'une grande popularité dans ce comté, il est peu probable que M. Tellier acceptera cette candidature.

M. Tellier et le comté de l'Assomption

M. Tellier, chef de l'opposition à la Législature, a été vivement sollicité de se porter candidat dans l'Assomption. Mais bien qu'il jouisse d'une grande popularité dans ce comté, il est peu probable que M. Tellier acceptera cette candidature.

M. Langlais dans Kamouraska

Québec, 9. — M. Jules Langlais, avocat de Fraserville, a été choisi comme candidat opposant aux élections provinciales dans Kamouraska.

Notes de la Capitale

Ottawa, 9. — Il a été décidé qu'on n'annoncera que ce soir d'une façon officielle, les arrangements qui ont été faits à la conférence commerciale entre le Canada et les Indes Occidentales.

L'honorable M. Burrell a annoncé, hier soir avant de partir pour Winnipeg, qu'à son retour à Ottawa, il s'occuperait immédiatement de la distribution des \$500,000 qui seront données aux provinces pour l'agriculture.

Les rues qu'on pavera

Le rapport des rues à paver cet été sera présenté au conseil cet après-midi avec les corrections demandées. L'échevin L. A. Lapointe en proposera l'adoption avec un amendement par lequel la motion de l'échevin Clément sera encore appliquée, c'est-à-dire qu'on ne pavera que les rues où l'on obtiendra le consentement de la majorité des propriétaires.

Nous avons donné une liste de ces rues la semaine dernière.

Mort subite

Un nommé O. Desmarais, en pension chez M. Pacifique Masson, au No 1813 rue Saint-Catherine-Est a été trouvé mort dans son lit hier.

Après une enquête sommaire, le coroner a disposé du cadavre.

L'amateur devant un tableau. — C'est une tribu de maraîchers qui mangent du couteau.

Le peintre (des Indépendants) — Pas du tout, ce sont des Chinois morts de la peste à Mandchourie.

L'amateur. — Ah, oui, pardon, cher maître, je vois maintenant, c'est très vivant!

Travailleurs conscients. — Allons-nous travailler ou pas ? Tiens, on sort.

— Comme tu voudras. Si c'est pile nous ne travaillerons pas.

— C'est cela. Si c'est face nous n'avons pas non plus, mais si c'est tout autre chose, nous nous mettrons immédiatement à l'ouvrage.

Au restaurant. — Garçon, un bouc mécanique !

— ?

— Oui, un bouc aux tomates!

Les notres au Massachusetts

D'APRÈS LE DERNIER RECENSEMENT, L'ÉLEMENT FRANÇAIS Y EST REPRÉSENTÉ PAR UN TOTAL DE 142,765 PERSONNES.

FALL-RIVER COMPTE PLUS DE 15,000 CANADIENS-FRANÇAIS, ET LOWELL EN COMPTE 12,355.

LE MAINTIEN DE LA LANGUE FRANÇAISE EST ASSURÉ AUX ÉTATS-UNIS.

Worcester, 9. — D'après le 13e recensement décennal, il y a dans le Massachusetts, 1,061,050 personnes de races blanches nées à l'étranger. Sur ce nombre on trouve notamment : 222,853 irlandais, 160,000 canadiens-anglais et 134,460 canadiens-français.

Le groupe des individus de langue française qui sont nés à l'étranger et habitent le Massachusetts comprend : les 134,460 canadiens-français, les 5,916 français, les 1,739 belges et environ 650 des 1,347 suisses précités ; ce qui forme un total de 142,765 personnes.

Fall-River compte au sein de sa population 15,257 canadiens-français et au Canada : Lowell en compte 12,355 et Worcester n'en compte que 4,988 sur ses 22,000 habitants de langue française. Par contre, à Fall-River, il n'y a que 5,194 irlandais nés en Irlande, tandis qu'à Worcester il y en a 10,535.

Comme on peut en juger par les chiffres que nous venons de mentionner, la population franco-américaine de Worcester se compose surtout de personnes nées aux États-Unis. Et cependant cette population a su rester entièrement fidèle à sa foi, à sa langue et à ses traditions ; en dépit de toutes les luttes qu'elle a eues à soutenir, elle a résisté au courant qui menaçait de l'entraîner vers l'abîme de l'assimilation.

Les Franco-Américains de Worcester sont aussi attachés aujourd'hui à leurs œuvres religieuses et nationales qu'ils l'étaient il y a cinquante ans. Ils possèdent quatre grandes paroisses luthériennes de toute dette ; leurs nombreuses sociétés sont très florissantes. Chacune des paroisses a son école où la génération de demain apprend à marcher sur les traces de celle qui l'a devancée.

Enfin, à Worcester, notre élément est bien représenté partout, tant dans les administrations municipales que dans les grands établissements commerciaux et industriels.

Il n'y a donc pas lieu de craindre actuellement pour l'avenir des Franco-Américains de Worcester, en dépit des prophéties pessimistes de certains rétrogrades.

Une démission à la "Presse"

M. Louis-Joseph Dastous qui depuis plus de six ans était directeur du service des nouvelles à la "Presse", vient de donner sa démission.

M. Dastous était autrefois rédacteur au "Journal" et faisait partie de la rédaction de la "Presse" depuis la chute du "Journal".

Il est tout probable que M. Dastous se présentera comme candidat conservateur aux élections provinciales, dans le comté de Rimouski.

Le nettoyage des rues

L'ingénieur surintendant de la voirie dit qu'il avait une couple de mille hommes à l'ouvrage dans les rues samedi dernier, mais que la gelée survenue dimanche soir l'a forcé de cesser le travail. Il a aujourd'hui une centaine d'hommes à l'œuvre pour le nettoyage des rues pavées.

Décès et naissances

Décès déclarés la semaine dernière à l'Hôtel-de-Ville, 190.
Naissances : 230.

Maladies contagieuses : 109 cas, dont 41 de scarlatine et 1 cas de varicelle venant de Joliette.

La construction

M. R. B. Angus a pris un permis pour la construction d'une maison valant \$42,000, rue Redpath.

M. Chausse, directeur municipal de la construction, a reçu avis qu'un mur s'était écroulé à l'angle des rues Saint-Jacques et de l'Inspecteur.

— es diotons renouvelés.
— Encore un chapeau neuf !

Entre gamins. — Qu'est-ce qu'il fait ton papa ? — Il est dans l'industrie. — Tiens, le mien aussi, mais à cheval. — Comment ça ? — J'ai entendu un monsieur qui disait qu'il était chevalier d'industrie.

Un ballon d'essai. — Vous rappelez-vous, monsieur Léon, un soir, du vivant de ce pauvre Jules, vous m'avez dit : "Ah ! si jamais vous deviez veuve..."

— C'est bien possible, si je ne me figure pas, dans ce temps-là, comme ça vous va bien d'être veuve...

— Vous rappelez-vous, monsieur Léon, un soir, du vivant de ce pauvre Jules, vous m'avez dit : "Ah ! si jamais vous